



Bulletin

N° 19 | JUIN 2010

SERVICE D'ÉVALUATION ET DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE (SERCMO) EN AMÉNAGEMENT PAYSAGER : *5 candidats certifiés!*

Dans le cadre du SERCMO pour l'ouvrier ou l'ouvrière en aménagement paysager, 5 candidats ont réussi avec succès les évaluations théoriques et pratiques et ont reçu leur certificat de qualification professionnelle remis par Emploi-Québec. Le SERCMO permet à des travailleurs expérimentés en aménagement paysager de se faire reconnaître la maîtrise de leur métier en lien avec la norme professionnelle pour l'ouvrier ou l'ouvrière en aménagement paysager. Toutes nos félicitations à :

- M. Marc-Antoine Arsenault-Babin;
- M. Jean-François Bernaquez;
- M. Christian Bordeleau;
- M. François Dauphin;
- M. Philippe Ouellette.

Préparation,
automne 2009.



Les personnes intéressées à se prévaloir de ce service ou qui souhaitent obtenir davantage d'information peuvent communiquer avec HortiCompétences, par téléphone, au **450 774-3456**, ou par courriel, à catherine.lamothe@horticompetences.ca.



Évaluation des candidats,
hiver 2009-2010.



Félicitations!



Remise des certificats,
printemps 2010.



SOMMAIRE

Service d'évaluation et de reconnaissance
des compétences de la main-d'œuvre
(SERCMO) en aménagement paysager p.1

Prix InnovA p.2

Portrait de la main-d'œuvre
du secteur - Édition 2010 p.2

Assemblée générale annuelle
d'HortiCompétences p.2

Escouade jeunesse de la CSST p.3

Nouveau site Internet disponible
pour les personnes handicapées
et les employeurs p.3

Le PAMT pour l'ouvrière ou l'ouvrier
serricole d'Agricarrières est
maintenant disponible! p.3

CONSULTEZ NOTRE
SITE INTERNET AU
WWW.HORTICOMPETENCES.CA

Finaliste

PRIX INNOVA

HortiCompétences était heureux de se retrouver parmi les trois finalistes aux **Prix InnoVA** dans la catégorie « **Innovation en milieu de travail** » pour son projet « **Vivre de sa passion pour l'horticulture!** » (projet d'intégration des personnes de 50 ans et plus comme conseillers-vendeurs en jardinerie). Les **Prix InnoVA** visent à reconnaître les réalisations et la qualité de l'engagement des organisations privées et publiques ayant à cœur le bien-être des personnes vieillissantes. Les prix ont été remis lors d'un dîner organisé dans le cadre de la 1^{re} édition des Journées sur le vieillissement actif au Palais des congrès de Montréal.

PORTRAIT DE LA MAIN-D'ŒUVRE DU SECTEUR – ÉDITION 2010

HortiCompétences a réalisé une synthèse de son tout dernier diagnostic sectoriel de la main-d'œuvre afin d'en présenter les principaux faits saillants et les plus récentes données du secteur. Le portrait de la main-d'œuvre du secteur – Édition 2010 est disponible sur le site Internet d'HortiCompétences au www.horticompetences.ca à la section « Publications », sous « Études et analyses ».



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE D'HORTICOMPÉTENCES

Le 16 juin dernier, à l'Hôtel des Seigneurs Saint-Hyacinthe, a eu lieu l'assemblée générale annuelle d'HortiCompétences. Les personnes présentes ont pu assister à la présentation du dernier rapport annuel comprenant les projets réalisés durant la dernière année. Pour plus d'information au sujet du rapport annuel 2009-2010, du rapport de reddition de comptes 2009-2010 ou du plan d'action 2010-2011, rendez-vous au www.horticompetences.ca à la section « Publications ».



Membres du conseil d'administration 2010-2011

Représentants délégués de la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIOOQ)

- Mme Luce Daigneault
- M. André Mousseau

Représentants des employeurs secteur commercialisation et services

- M. Serge Bujold
Irrigation Éclairage M.S.
- M. Michel Grégoire
Arrosage St-Élie inc.
- Mme Sylvie Dion
Centre du Jardin Dion Inc.
- Mme Mariève Dyotte
Centre du Jardin Deux-Montagnes
- M. Daniel Robert
Les Entreprises Daniel Robert

Représentants travailleurs

- M. Yvon Racine
Club de golf Alpin
- Mme Pauline Bissonnette
Scardera
- Poste vacant

Invités représentants des gouvernements (non votants)

- M. David Poncelet
Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle, Commission des partenaires du marché du travail
- M. Mario Lauzon
Service Canada

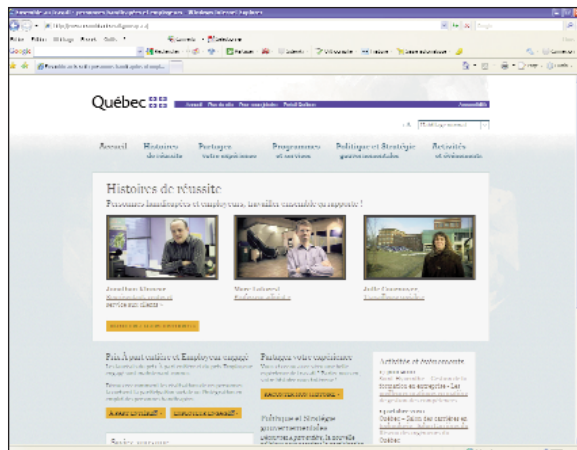
ESCOUADE JEUNESSE DE LA CSST

Pour une 9^e année consécutive, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) offre aux employeurs les services de son Escouade jeunesse. Cette escouade, formée de jeunes, permet de sensibiliser d'autres jeunes travailleurs aux risques liés au travail, aux mesures de prévention ainsi qu'au rôle qu'ils peuvent jouer dans la prévention des accidents. À la demande de l'employeur, les risques particuliers liés à son entreprise peuvent être intégrés à la présentation. Cette activité de sensibilisation, d'une durée de 30 minutes, est offerte en entreprise, selon vos horaires, et ce, gratuitement. Vous avez jusqu'au 6 août prochain pour vous prévaloir des services de l'Escouade jeunesse en communiquant avec le bureau de la CSST de votre région ou en acheminant un courriel à escouade.jeunesse@csst.qc.ca. Pour plus d'information, visitez le site Internet de la CSST au www.csst.qc.ca/jeunes.

Nouveautés!

NOUVEAU SITE INTERNET DISPONIBLE POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES ET LES EMPLOYEURS

L'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) ont travaillé de concert à la mise en ligne d'un nouveau site Internet pour les personnes handicapées et les employeurs : www.ensembleautravail.gouv.qc.ca. Ce site présente des témoignages de personnes handicapées et d'employeurs qui ont vécu une intégration en emploi positive, une section où l'on peut partager son expérience de même que des outils et des renseignements pour embaucher ou maintenir en emploi des personnes handicapées. Pour plus d'information, visitez le site Internet www.ensembleautravail.gouv.qc.ca.



LE PAMT POUR L'OUVRIÈRE OU L'OUVRIER SERRICOLE D'AGRICARRIÈRES EST MAINTENANT DISPONIBLE!

Agricarrières, le comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole, a récemment lancé la norme professionnelle et les outils d'apprentissage pour le métier d'ouvrière ou d'ouvrier serricole. Par conséquent, le programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) relié à cette norme professionnelle est maintenant disponible pour toutes les entreprises de production en serre et leurs travailleurs. Il existe deux contextes de production pour ce PAMT, soit la production de cultures maraîchères ou la production de cultures de plantes ornementales. Pour plus d'information sur cette norme professionnelle et ce PAMT, communiquez avec Agricarrières, par téléphone, au **1 877 679-PAMT**, ou par courriel, à info@agricarrieres.qc.ca.

Ce bulletin a été réalisé grâce à une aide financière de la Commission des partenaires du marché du travail.

Commission
des partenaires
du marché du travail
Québec